



Conseil
Général
des Landes

Henri Emmanuelli
Député, Président du Conseil général

Cabinet du Président

Réf. : D201108333
Dossier suivi par :
EM/SP/Cab.11

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable,
des Transports et du Logement
246 Boulevard Saint Germain
75700 PARIS

Le 16 AOUT 2011

Madame la Ministre,

Comme vous le savez, les chasses traditionnelles à la matole ont dans les Landes une dimension historique et culturelle, profondément ancrée dans la tradition populaire.

Depuis de nombreuses années, j'ai apporté mon soutien et me suis engagé, avec mes collègues parlementaires des Landes, à ce que cette pratique puisse se maintenir, dans les limites d'une chasse traditionnelle populaire et non commerciale.

En ce sens, je travaille en étroite collaboration avec la Fédération Départementale des Chasseurs qui s'est positionnée très clairement sur le sujet depuis de nombreuses années.

Ainsi, cette Fédération vient de m'informer qu'elle avait transmis au Préfet des Landes une demande de dérogation permettant, dans des conditions strictement contrôlées et de manière sélective, la capture en petites quantités de trois espèces (pinson des arbres, pinson du nord, bruant ortolan), compte tenu de la situation biologique et du bon état de conservation de ces espèces attestés par de nombreuses publications scientifiques.

La Fédération estime, en effet, qu'en l'état actuel du droit, c'est à dire de l'article 9 de la directive 79/409 CEE et du guide sur la chasse durable, une telle dérogation peut être prise par l'Etat français, qui n'a pas à consulter préalablement la Commission européenne mais doit lui présenter annuellement un rapport sur toutes les dérogations accordées.

Compte tenu de l'importance des chasses traditionnelles dans le département des Landes, je vous serais reconnaissant de bien vouloir examiner ce dossier avec discernement et vous remercie par avance de me tenir informé de la suite réservée à cette démarche.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Bien à vous
Henri Emmanuelli
Henri EMMANUELLI
Président du Conseil Général